

23 mars : grève et manifestations interprofessionnelles, partout en France !

Les organisations nationales CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires appellent les salarié-e-s en activité, les chômeurs/ses, les retraité-e-s, les jeunes en formation, à agir ensemble le 23 mars.

Pour l'Union syndicale Solidaires, un **appel unitaire à une action nationale interprofessionnelle** est une bonne chose, cela répond à l'urgence sociale que nous connaissons, à la nécessité d'une réponse aux attaques patronales et gouvernementales, aux besoins de luttes collectives pour faire aboutir nos revendications. **Soyons très nombreux/ses en grève et dans les manifestations, le 23 mars !**

Mais, la forme de l'action est une question essentielle. L'expérience montre que des journées d'action isolées permettent de rassembler des millions de personnes, mais l'absence de prolongement empêche de gagner. C'est ce que nous avons connu en 2003 à propos des retraites de la Fonction publique, en 2009 après le 29 janvier et 19 mars. **Voilà pourquoi, l'Union syndicale Solidaires propose d'organiser un mouvement reconductible, animée par les assemblées générales de grévistes, et coordonné nationalement par les organisations syndicales.** Il ne s'agit pas de se contenter d'un slogan, mais bien de prendre la responsabilité de construire ce mouvement.

L'intersyndicale du secteur des Douanes s'est déjà fixée cette perspective du 23 mars comme possible début d'une grève reconductible. **A la SNCF**, la fédération SUD-Rail propose un appel unitaire à une grève nationale reconductible à compter du 23 mars, pour faire suite à l'ultimatum de la grève du 3 février. **Les fédérations syndicales de l'Education Nationale** ont d'ores et déjà prévu de se revoir aussitôt après la grève du 12 mars qui touchera les lycées. **L'intersyndicale Fonction publique** a lancé un appel unitaire à la grève le 23 mars. **Dans plusieurs départements**, des rencontres unitaires ont eu lieu pour préparer le 23 mars.

Un mouvement national fort est nécessaire pour mettre en échec les prétentions patronales et gouvernementales, pour gagner sur nos revendications. Les appels unitaires autour du 23 mars sont une occasion. Saisissons-nous de cette possibilité !

La grève nationale dans les raffineries Total a montré que les travailleurs/ses se mobilisent fortement, en solidarité avec celles et ceux qui luttent, et pour les revendications de tous.

Malheureusement, les appels à cesser le mouvement des fédérations CFDT puis CGT, n'ont pas permis d'obtenir la relance de la Raffinerie des Flandres, là où le mouvement dure depuis le 12 janvier, à l'appel de l'intersyndicale locale SUD, CGT, FO.

C'est dommage, car la situation devenait très difficile pour le gouvernement et la direction de Total.

La grève continue à Dunkerque, et les syndicats Solidaires y apportent tout leur soutien ; le rassemblement du 8 mars à La Défense, jour du CCE Total, est une étape importante.

Des revendications immédiates et unifiantes :

- **Interdiction des licenciements** dans les entreprises qui font des profits et **mise en place d'un statut du salarié** garantissant salaire, ancienneté et qualification, **indemnisation à 100% du chômage partiel** payé exclusivement par un fond patronal mutualisé, **pas de suppression d'emplois** et **réduction du temps de travail**, car les salarié-e-s n'ont pas à payer la crise alors que les entreprises accumulent les profits.
- **Augmentation générale des salaires, des pensions, du SMIC et des minima sociaux, 300 € pour toutes et tous immédiatement**, parce que les salarié-e-s n'ont pas à payer la crise, alors que patronat et actionnaires engrangent toujours dividendes et rémunérations exorbitantes. Il s'agit d'imposer un meilleur partage des richesses en faveur des salaires.
- **Arrêt des suppressions d'emplois dans les services publics, auxquels des moyens supplémentaires doivent être attribués.** Face à la *Révision Générale des Politiques Publiques* et aux fausses réformes, nous voulons de nouvelles orientations pour des services publics prenant en compte tous les besoins et pour que les droits fondamentaux soient accessibles à toute la population : emploi, santé, éducation, transport, logement,...
- **Pas de nouvelle détérioration de notre protection sociale (retraite, maladie, ...)**, alors qu'au contraire les moyens financiers existent pour l'améliorer.
- **En finir avec la fiscalité qui favorise les riches :** suppression du bouclier fiscal, du paquet fiscal, de la défiscalisation des heures supplémentaires, de la TVA sur les produits de première nécessité ; au contraire, il faut une plus grande progressivité de l'impôt sur le revenu et une taxation accrue des ménages les plus riches.

Retraite : Taxer les profits, pas notre niveau de vie !

Gouvernement et patronat sont déterminés à remettre en cause nos retraites et à nous imposer, une fois de plus, une contre réforme sapant nos acquis sociaux. Un système de retraite devrait avoir pour objectif de maintenir le niveau de vie acquis pendant la vie active et permettre que les salarié-e-s puissent profiter réellement de leur temps de retraite. C'est pourquoi Solidaires revendique :

- l'âge de départ à taux plein à 60 ans, avec un départ à 55 ans pour les salariés ayant effectué des travaux pénibles et le maintien des régimes spéciaux,
- l'indexation des pensions sur les salaires afin de maintenir la parité d'évolution des revenus entre actifs et retraités,
- l'indexation des "salaires portés au compte" pour le calcul du montant de la retraite sur l'évolution des salaires,
- la garantie d'un taux de remplacement de 75% du salaire calculé sur les 6 meilleurs mois pour tous, secteur privé et public,
- 37,5 annuités de cotisations pour avoir une retraite à taux plein et en premier lieu abandon de la règle adoptée en 2003 qui affecte les 2/3 de la croissance de l'espérance de vie à l'augmentation de la durée de cotisation,
- la validation des périodes de chômage et d'étude dès l'âge de 18 ans,
- pas de retraite inférieure au SMIC.

Pour financer ces mesures, il faut rééquilibrer la part des salaires dans la valeur ajoutée, la richesse créée par les salariés dans les entreprises. Cela peut prendre la forme d'une augmentation de la part patronale des cotisations sociales qui serait compensée par une baisse des dividendes versés aux actionnaires, ce qui permettrait de ne pas toucher à l'investissement productif.